



INFORMATION IMPORTANTE

RÉOUVERTURE DE LA MAIRIE DE PAUILLAC

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19,
la Mairie de Pauillac rouvrira ses portes

MARDI 12 MAI 2020
Sur rendez-vous uniquement

Pour les services suivants :

- Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.)
- État Civil
- Service scolaire
- Urbanisme

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous à partir du mardi 12 mai 2020 au numéro suivant : 05.56.73.30.50.

Une sonnette a été installée à la porte de la Mairie, pour annoncer votre arrivée. Un agent viendra directement vous accueillir.

Merci de votre compréhension